

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES FINANCES
ET DU TRAVAIL

PORTO-NOVO, le 19 JANVIER 1963

 E C R E T N°10 /PR/MFT

SOMMAIRE :
Nomination au poste de la
Direction des Finances
Extérieures et des Changes

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Chef de l'Etat du Dahomey

- VU la Constitution de la République du Dahomey ;
VU le Décret n° 62/PR du 13 Février 1962 portant nomination des
membres du Gouvernement ;
VU le Décret n° 143/PR du 20 Mars 1962 fixant les attributions
du Ministre des Finances et du Travail ;
VU la Loi n° 62-16 du 14 Mai 1962 portant création de l'Office
des Changes du Dahomey ;
VU le Décret n° 340/PR/MFT du 20 Août 1962 ;
SUR proposition du Ministre des Finances et du Travail ;
Le Conseil des Ministres entendu ;

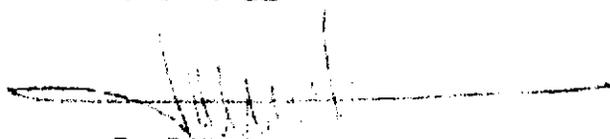
 E C R E T E :
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

ARTICLE 1er - Monsieur JOHNSON Christian, est nommé Directeur des Finances Extérieures et des Changes de la République du Dahomey en remplacement de Monsieur Jean DUJARDIN ;

ARTICLE 2 - Le Ministre des Finances et du Travail est chargé de l'application du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

VU
LE MINISTRE DES FINANCES
ET DU TRAVAIL


HUBERT MAGA


B. BORNA

AMPLIATIONS :
PR..... 4
MFT..... 4
MINISTERES..... 12
OFF. DES CHANGES.. 2
DIR. IMPOTS..... 2
CONTRIB. DIRECTES.... 2
BANQUES..... 4
OFFICE DES PTT..... 10